

DÉCRYPTAGE

## Impôts : le « ras-le-bol » monte chez les grands patrons


Plusieurs grands patrons ont récemment donné de la voix contre la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés. Instaurée en 2025 pour un an, elle a été prolongée cette année et pourrait l'être à nouveau l'an prochain.



Le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, est déjà monté au créneau à plusieurs reprises contre la surtaxe sur les bénéfices des grandes entreprises. (Photo Isa Harsin/Sipa)

Par **Leïla de Comarmond**

Publié le 16 févr. 2026 à 17:46 | Mis à jour le 16 févr. 2026 à 17:57

 Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

La déception est à la hauteur de la satisfaction qu'avait suscité chez les entreprises l'amplification par Emmanuel Macron, lors de son premier quinquennat, de la politique de l'offre lancée sous François Hollande. Une stratégie jugée payante non seulement pour elles-mêmes mais aussi pour la compétitivité du pays.

Mais les mesures fiscales prises ces deux dernières années pour limiter le déficit budgétaire ont attisé la gronde des grands patrons. Tout particulièrement la prolongation dans le budget 2026 de **la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés** instaurée en 2025.

### Un prolongement en 2027 pas exclu

Appliquée aux sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse 1,5 milliard d'euros, cette majoration va relever significativement leur taux d'IS pour la deuxième année consécutive. De quoi mettre en colère les grands patrons, qui sont de plus en plus nombreux à donner de la voix. D'autant que la « contribution exceptionnelle » sur les bénéfices pourrait bien jouer les prolongations en 2027, le ministre de l'Economie, Roland Lescure, ayant récemment **refusé de s'engager sur sa disparition l'an prochain**.

« Il y a une forme de ras-le-bol parmi les patrons des grandes entreprises françaises, et je pense qu'on va l'exprimer. Sans doute faut-il le faire plus fortement », a indiqué le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, vendredi dans une interview à Boursorama.com. A la mi-novembre déjà, dans une interview aux « Echos », l'énergéticien, très mobilisé sur le sujet même si son groupe n'a pas été concerné par la surtaxe en 2025, avertissait qu'« à un moment, ça va influencer les choix », avec le risque d'entraîner une délocalisation des investissements vers des pays « plus accueillants » fiscalement.

### « Une vraie erreur »

Précisant qu'il ne parlait pas « que pour TotalEnergies » mais « pour tous [ses] collègues », Patrick Pouyanné a balayé l'argument selon lequel « 99,99 % des entreprises ont été préservées » en 2026. « Les 0,01 %, ce sont les 30 ou 40 entreprises les plus importantes en France. Si on pense qu'on va réussir à dynamiser l'investissement dans le pays en tapant dans la poche de ceux qui, justement, sont les locomotives, c'est une vraie erreur », a souligné le dirigeant.

Bernard Arnault, le PDG de LVMH (propriétaire des « Echos »), a lui aussi exprimé son mécontentement lors de la **présentation des résultats de son groupe**. « Avec des politiques de certains Etats dont le nôtre qui sont plutôt contre les entreprises, pour les taxer un maximum et donc créer du chômage, je pense qu'il y a de quoi être un peu réservé », a expliqué le patron du groupe de luxe, critiquant « les impôts qui devaient disparaître et qui, malheureusement, ne vont pas disparaître ».

« On peut se dire : ce n'est pas grave, c'est les 400 plus grandes entreprises dont Carrefour, évidemment, et elles se débrouillent. Mais ce n'est pas comme ça que ça marche », a insisté de son côté Alexandre Bompard, le PDG de l'enseigne de la grande distribution.

« Quand vous augmentez un taux d'impôt comme ça, ça veut dire que vous perdez de la compétitivité, ça veut dire que vous investissez moins, ça veut dire que vous créez moins d'emplois, que vous innovez moins et même que vous faites peser une pression sur les petites entreprises parce que vous êtes en relation permanente avec elles », a encore expliqué Alexandre Bompard.

### Un « reniement » de l'Etat

« Taxer le made in France, avec la reconduction de la surtaxe d'impôt sur les sociétés, c'est pénaliser des acteurs vertueux qui localisent leurs emplois et leurs revenus en France, et in fine fragiliser notre souveraineté économique », a pour sa part argumenté Daniel Baal, qui préside la Fédération bancaire française, lors de ses vœux à la presse le 26 janvier. Celui qui préside également Crédit Mutuel Alliance Fédérale sait de quoi il parle : le Crédit Mutuel a été le quatrième plus gros contributeur à la surtaxe en 2025. Très exposé au marché français, Crédit Agricole est également en première ligne.

Dans **un entretien aux « Echos »** mi-janvier, le président du Medef Patrick Martin dénonçait pour sa part un « reniement » de l'Etat et mettait en garde contre « les effets collatéraux sur toute l'économie », alors que « les grandes entreprises irriguent tout un tissu de sous-traitants, fournisseurs, prestataires, etc. ».

**Leïla de Comarmond**